

Rapport du contrôle pour la société : SAS Trend's Academy

Dénomination commerciale / SIRET	SAS Trend's Academy / 50457251200029
Date de visite	06/05/2021
Nom(s) Interlocuteur(s)	Madame Sandra Esposito
Lieu de la visite	39 rue de Ruat - 33000 Bordeaux
Évaluateur n°1	Monsieur Pierre COUTROUSIOS
Évaluateur n°2	Monsieur Jean-Christophe BUONO
Compléments de présentation de l'audit	<p>TREND'S ACADEMY est une société créée par actions simplifiées. Celle-ci est active à BORDEAUX depuis 12 ans. Elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la formation continue d'adultes. L'ensemble de ses formations, dispensé sous forme de stages, de cours privés et de parcours individualisés, est dédié aux propriétaires de salon de coiffure, à leurs collaborateurs ainsi qu'à tous demandeurs d'emploi diplômés dans ce domaine qui souhaitent acquérir tant un "savoir-faire" adapté aux techniques les plus modernes que de développer leur créativité aux côtés de formateurs expérimentés.</p> <p>Marc MARINCAMP, est président fondateur de l'entreprise, Madame Sandra Esposito, Directrice. Pour les formations, TREND'S ACADEMY s'appuie sur un effectif de deux ou trois formateurs occasionnels ayant le statut de "salarié" et, selon les besoins, utilise un réservoir d'intervenants extérieurs composé d'une vingtaine de professionnels experts.</p> <p>Pôle emploi a validé 18 AIF en 2020 pour TREND'S ACADEMY.</p> <p>L'attestation sur l'honneur "COVID 19" a été communiquée.</p>

	<p>Le numéro d'enregistrement auprès de la DIRECCTE est 72330750833, du SIRET 50457251200029</p> <p>Notons que TREND'S ACADEMY a créé et expérimente, à la marge, une formation "Français Langue Étrangère" en intégrant la plateforme indépendante : "GYMGLISH". Celle-ci est autonome collaborant avec environ 500 organismes de formation ou écoles à travers le monde. De ce fait, cette activité, qui n'est pas en lien avec les métiers de la coiffure, ne concerne pas ce contrôle.</p>
<p>Démarche qualité</p>	<p>S'agissant de la démarche qualité, TREND'ACADEMY est détenteur de plusieurs certifications: CNEFOP, DATADOCK, Pôle emploi. La certification QUALIOPi est en cours.</p> <p>Chaque formation fait l'objet d'une enquête de satisfaction et chaque observation des "apprenants", d'analyses voire d'actions correctives.</p>
<p>Moyens matériels</p>	<p>TREND'S ACADEMY met à la disposition des stagiaires un accueil et 3 salles de cours et de pratique.</p> <p>La salle principale de 108 m² est équipée de 10 postes de coiffage ainsi que de 4 bacs, d'un bar à couleur, d'un rétroprojecteur, d'un paperboard et d'une sono. En back stage, le centre possède des réserves pour les produits ainsi que des casiers fermés pour le matériel et les effets personnels des formateurs.</p> <p>La seconde salle, d'une superficie de 36,2 m², est destinée à de l'enseignement théorique. Elle est équipée de tables et de chaises avec une capacité d'accueil maximale de 15 personnes, sachant que TREND'S ACADEMY n'accueille, par classe, que des groupes de six à huit personnes. Quant au matériel, la salle dispose d'un ordinateur, d'un rétroprojecteur, d'un tableau blanc et d'un copieur... Ces deux salles sont climatisées.</p>

	<p>Une troisième salle, d'une superficie de 30 m², se situe à l'étage et est équipée de façon identique.</p> <p>Les stagiaires disposent d'un espace "pause-café".</p>
Description des locaux	<p>TREND'S ACADEMY est implanté dans des locaux dont la superficie est d'environ de 250 m². Ce centre est situé dans le centre ville de Bordeaux ce qui offre des solutions de restauration et d'hébergement à proximité.</p> <p>Le bloc sanitaire est aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Les issues de secours avec la signalétique sont normées et identifiées. Le centre est équipé d'une alarme incendie et d'un boîtier lumineux pour évacuation. Les extincteurs sont présents dans les locaux en nombre suffisant.</p> <p>TREND'S ACADEMY est accessible en voiture (parking Gambetta, Pey Berland...). Depuis la gare, en Tram (Ligne A et B) et en bus. Quant à L'aéroport, celui-ci est desservi par les taxis et les transports en commun.</p>

Conclusion :

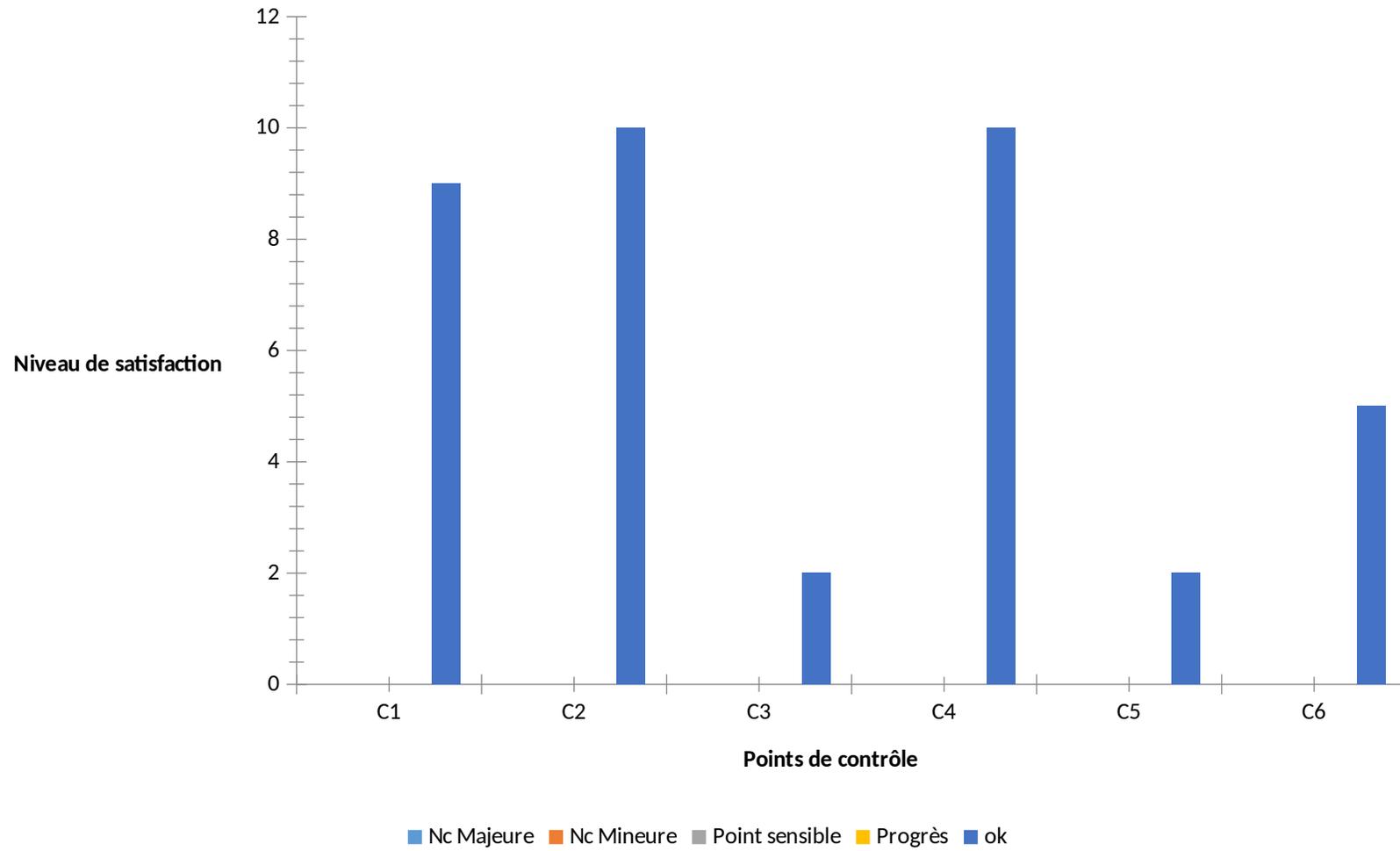
Madame Sandra Esposito, Directrice du centre de Formation TREND'S ACADEMY, a été l'interlocutrice privilégiée pour ce contrôle effectué à distance via « meet.google ». Elle nous a communiqué une liste exhaustive de documents qui répondent objectivement et favorablement aux attentes de celui-ci. Un point saillant

ressort de cet audit : les efforts constants et le travail accompli dans la mise en place de sa démarche qualité pour dispenser des formations innovantes aux techniques modernes et orientées vers la créativité.

Le panel des formations vise à garantir la montée en compétence et le perfectionnement d'artisans coiffeurs, de leurs salariés et de tout demandeur d'emploi diplômé ainsi que de leur adaptation aux dernières techniques et tendances de la mode.

Fort de sa préparation à la certification "QUALIOPI" et, de par la pertinence des réponses fondées que Madame Sandra Esposito a apportées lors de ce contrôle, il s'avère que nous n'avons relevé aucun écart de conformité qui auraient nécessité la mise en place d'actions correctives. De ce fait, nous avons conclu que TREND'S ACADEMY est un centre de formation qui satisfait pleinement aux exigences du décret "qualité" du 30 juin 2015.

Critère/décret	NC Maj	NC Min	Point sensible	nombre de points de progrès	nombre de points ok
C1 - Objectif de formation, adaptation au public	0	0	0	0	9
C2 - Dispositif d'accueil, suivi et évaluation	0	0	0	0	10
C3 - Moyens technologiques, techniques et d'encadrement	0	0	0	0	2
C4 - Qualification et formation du personnel	0	0	0	0	10
C5 - Conditions d'information	0	0	0	0	2
C6 - Appréciation stagiaire	0	0	0	0	5
Total	0	0	0	0	38



Résumé des critères et commentaires

C1 - Objectif de formation, adaptation au public

Note	Constat	Commentaire
3	Non concerné	Pas de FOAD actuellement. Cependant la direction travaille sur un projet e-learning ayant investi dans une plateforme "DIGIFORMA".
3	Non concerné	Pas de FOAD
2	L'OF dispose d'un programme de formation détaillé conforme aux obligations réglementaires.	TREND'S ACADEMY communique amplement sur ses formations conformément aux exigences réglementaires via le site WEB, extranet DIGIFORMA et via l'accueil physique en mettant à disposition programmes et catalogues.
2	L'OF personnalise le parcours de formation.	Les formations étant de très courte durée et très spécialisées, chaque stagiaire bénéficie d'un service client, d'un accompagnement personnalisé et d'outils informatiques (DIGIFORMA) pour le choix et le suivi de sa formation ainsi que pour l'élaboration de plans de formation annuels adaptés aux professionnels de la coiffure.
2	L'OF déploie un dispositif pour évaluer la pertinence des éléments déclarés par les stagiaires.	Le contrôle des diplômes et de l'expérience est réalisé lors de l'inscription, sachant que les formations ne s'adressent qu'à des professionnels en activité ou des apprenants déjà diplômés en coiffure. Une fiche de positionnement évaluant le niveau doit être complétée par chaque apprenant.
3	Non concerné	Pas de FOAD
2	L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les modalités pédagogiques déployées.	Les modalités pédagogiques et techniques pour toutes offres de formation sont déclinées précisément dans chaque programme : supports de formation projetés, exposés théoriques, études de cas concrets, mise à disposition en ligne de documents... etc.

C1 - Objectif de formation, adaptation au public

2	L'OF informe le public sur les différentes étapes avant l'entrée en formation.	Les étapes des formations préalables sont présentées dans le catalogue et via le site extranet.
2	L'OF informe le public sur les modalités d'évaluation à la sortie de la formation.	Les fiches extranet et le catalogue détaillent les modalités d'évaluation à la sortie de chaque formation: QCM, mises en situation.
2	L'OF démontre que les modalités pédagogiques et techniques mises en œuvre sont adaptées avec les objectifs de formation poursuivis.	Chaque fiche pédagogique et plan de formation ont été construits et rédigés après vérification de l'adéquation entre les objectifs et les moyens pédagogiques mobilisés. De plus, l'équipe pédagogique s'assure au fil des formations de la réalité de celle-ci.
2	L'OF réalise ses actions de formation conformément au programme détaillé.	Les questionnaires de satisfaction complétés par les stagiaires à "chaud" et à "froid" répondent de la conformité entre les actions de formation et le programme détaillé.
2	L'OF remet systématiquement au stagiaire une attestation conforme aux dispositions réglementaires.	Une attestation de fin de stage est systématiquement remise aux participants.
3	Non concerné	Il n'y a pas de FOAD à ce jour.

C2 - Dispositif d'accueil, suivi et évaluation

Note	Constat	Commentaire
2	L'OF évalue la capacité du stagiaire à suivre l'action de formation à l'aide d'une fiche d'identification ou d'un guide de questionnement.	Des fiches de positionnement sont complétées avant chaque formation par l'apprenant via l'extranet du centre ou sous format "papier". Puis l'équipe pédagogique qui en a pris connaissance en amont, en assure l'exploitation.
2	L'OF remet au stagiaire un dossier complet conforme à la réglementation.	TREND'ACADEMY remet aux stagiaires un programme détaillé de la formation ainsi que le règlement intérieur. Celui-ci présente les objectifs pédagogiques de la formation, son contenu, son organisation: horaires, durée, équipe pédagogique, modalités d'évaluation en fin de parcours. Ce document est présent dans l'extranet DIGIFORMA ainsi qu'en format papier.

C2 - Dispositif d'accueil, suivi et évaluation

2	L'OF dispose de locaux adaptés aux formations dispensées et/ou au public accueilli.	La disposition des locaux est en conformité avec la réglementation en vigueur et permet aux stagiaires d'appréhender leur formation dans les meilleures conditions.
2	L'OF dispose de locaux en conformité avec les lois et règlements.	DUER et ERP ont été communiqués.
2	L'OF met en place un dispositif pour présenter les modalités d'accueil.	Un accueil physique et dématérialisé est organisé tout au long du parcours de formation mettant à disposition de l'apprenant convocation, calendrier pédagogique...
2	L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les modalités d'accompagnement et les diffuser aux stagiaires.	Les modalités d'accompagnement sont communiquées d'une façon exhaustive aux stagiaires via l'extranet, le catalogue et le cahier de formation.
2	L'OF remet un livret d'accueil.	Un livret d'accueil est remis au stagiaire lors de son inscription ainsi que le règlement intérieur.
3	Non concerné	Pas de FOAD
2	L'OF atteste du contrôle d'assiduité journalier, matin et soir.	L'assiduité du stagiaire est attestée par la complétude d'une feuille de présence.
2	L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les modalités de contrôle d'assiduité et de gestion des dérivés.	Le formateur s'assure chaque jour de l'assiduité des stagiaires en leur faisant signer une feuille de présence. Il assure aussi la gestion des absences et des retards au regard du règlement intérieur.
2	L'OF déploie un dispositif pour présenter les modalités et les outils d'évaluation en continue des acquis.	Les actions de formation se déroulant, le plus souvent, sur une journée, voire trois lorsqu'il s'agit de "parcours TREND'S", le formateur présente les modalités et outils d'évaluation lors de l'accueil des apprenants. Ce dispositif est aussi décliné via l'extranet.

C3 - Moyens technologiques, techniques et d'encadrement

Note	Constat	Commentaire
------	---------	-------------

C3 - Moyens technologiques, techniques et d'encadrement

2	L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les moyens et supports mis à disposition des stagiaires.	Tout stagiaire peut prendre connaissance des moyens et des supports pédagogiques (catalogues, fiches pédagogiques, programmes de formation...) via le site internet de TREND'S ACADEMY et la plateforme extranet DIGIFORMA.
3	Non concerné	Il n'y a pas de FOAD
2	L'OF met en oeuvre un dispositif pour présenter les moyens pédagogiques et techniques mobilisés.	Les rôles, les missions des intervenants et les moyens pédagogiques figurent sur chaque cahier de formation remis aux apprenants. Ils sont également consultables via l'extranet DIGIFORMA et via le site internet.
3	Non concerné	Les formations dispensées ne prévoient pas de période d'application en entreprise.

C4 - Qualification et formation du personnel

Note	Constat	Commentaire
2	L'OF déploie un dispositif pour déterminer les actions de formation et de professionnalisation destinées à ses formateur.	Un dispositif est élaboré pour déterminer les actions de formation destinées aux intervenants. Celui-ci est piloté par le Président fondateur et la Directrice qui en assurent le suivi en matière de mise à jour et renforcement des compétences. Le plan de formation est construit annuellement en fonction des évolutions stratégiques de l'entreprise et des besoins identifiés lors d'entrevues avec les intervenants pédagogiques.
2	L'OF met en oeuvre un dispositif pour garantir les conditions d'intégration d'un nouveau formateur.	Les conditions d'intégration d'un nouveau formateur sont formalisées par un entretien avec le Président fondateur ou la Directrice qui valident les prérequis, contrôlent la véracité des documents remis (diplômes, certificats..), et présentent les valeurs et objectifs du centre.
2	L'OF dispose d'un plan de formation interne.	Un plan de formation est établi chaque année. (Document vu)
2	L'OF met en oeuvre un dispositif pour assurer le suivi des	Les formateurs externes sont intégrés au plan de formation annuel au même

C4 - Qualification et formation du personnel

	compétences des formateurs externes.	titre que les formateurs internes.
2	L'OF dispose des attestations de présence de ses formateurs aux actions de formation qu'ils ont suivies pour tout l'échantillon contrôlé.	Les attestations de présence des formateurs aux actions qu'ils ont suivies sont conservées par la Direction.
2	L'OF dispose d'une CV-thèque actualisée	TREND'S ACADEMY possède une CV-thèque incrémentée régulièrement.
2	L'OF a mis en place un dispositif de veille informationnelle.	La veille informationnelle est assurée par le Président et la Directrice en s'appuyant sur des partenaires tels que: La branche professionnelle, le réseau CFA, les maisons de produits, les OPCO, les magazines professionnels...
2	L'OF déploie un dispositif pour adapter ses modules de formation en fonction des résultats issus de sa veille informationnelle.	L'équipe pédagogique s'attache à ce que les modules de formation intègrent bien les changements techniques du métier de coiffeur, les évolutions du marché, les innovations pédagogiques identifiées par la veille informationnelle
2	L'OF dispose d'un réseau sur lequel, il s'appuie pour garantir la qualité de ses formations.	TREND'S ACADEMY a recours à un réseau d'experts garantissant la qualité de ses formations: VIVA LA VIE, WELLA, MPART'HAIR, TRENDY STUDIO, TONY ET GUY.
2	L'OF dispose de nombreuses références.	Pour attester de la qualité de son offre de service, TREND'S ACADEMY fait référence à l' OPCO EP (Entreprises de Proximité) qui finance des actions de formation pour les salariés des salons de coiffure et au FAFSEA mobilisé par les artisans coiffeurs dans le cadre du financement de leurs formations.

C5 - Conditions d'information

Note	Constat	Commentaire
2	L'OF dispose de catalogues, site internet, avec tarifs des prestations et CGV.	TREND'S ACADEMY communique sur le tarif de ses prestations et CGV. Les tarifs sont consignés sur les programmes de formation visibles sur l'extranet et sur site WEB Les CGV ne sont consultables que sur l'extranet.

C5 - Conditions d'information

2	L'OF dispose d'indicateur de la performance. Il communique sur les résultats obtenus en interne et en externe.	L'organisme de formation intègre dans son fonctionnement des indicateurs de performance: taux de satisfaction des stagiaires, nombre de stagiaires, nombre d'heures dispensées....Les résultats sont communiqués en interne et à l'externe sur le site WEB. Ces résultats sont aussi partagés avec l'équipe pédagogique lors de réunions dédiées
---	--	--

C6 - Appréciation stagiaire

Note	Constat	Commentaire
2	L'OF communique à l'extérieur sur les résultats issus de ses enquêtes de satisfaction.	La communication des enquêtes de satisfaction est formalisée sur le site WEB sous forme de baromètre.
2	L'OF procède à une évaluation à chaud ou à froid de la satisfaction des DE, ainsi qu'à l'analyse des résultats.	Une enquête à chaud et à froid sont réalisées systématiquement auprès des apprenants à l'issue de chaque formation. Les résultats sont analysés et commentés au fil de l'eau et donnent lieu à la mise en place d'actions correctives, le cas échéant.
2	L'OF déploie un dispositif pour garantir le dépôt et le traitement des réclamations en flux.	Un cahier de réclamations est mis à disposition des apprenants qui est exploité quotidiennement.
2	L'OF procède à des enquêtes auprès des entreprises pour connaître l'impact des actions de formation.	L'organisme de formation recueille l'impact et la plus-value des actions de formation lors d'échanges au fil de l'eau avec les professionnels, artisans et chefs d'entreprise, qui ont intégré un stage à TREND'S ACADEMY ou qui ont prescrit une formation à leurs salariés.
2	L'OF met en oeuvre un dispositif pour préciser les modalités de partage des résultats des enquêtes en interne.	Les appréciations des stagiaires sont recensées par la Directrice et partagées lors de rencontres avec les collaborateurs pédagogiques. Lors de réunions de débriefing.